

FESTIVAL des SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

DU 24 SEPT. AU 2 OCT. 2022



QUOI ?

Lancé en 2020, le Festival des solutions écologiques a déjà valorisé l'action de plus de 400 acteurs dans le territoire. **Plus de 34 000 visiteurs ont assisté à l'édition 2021.**

Devant le succès de ce Festival, la Région vous propose de prendre part à une troisième édition en 2022. Ouvert à tous les Bourguignons-Francs-Comtois qui souhaitent participer à l'accélération de la transition écologique, ce Festival aura lieu du 24 septembre au 2 octobre 2022 dans tout le territoire.

POUR QUOI ?

- Informer, débattre autour de la transition écologique, montrer que des actions sont possibles et permettre à tous de s'impliquer davantage dans cette transition, chacun à son niveau, sur son territoire, selon ses moyens, ses envies, ses idées, sa créativité.
- Sensibiliser le plus grand nombre par l'exemple, impliquer par la compréhension et la proximité des solutions proposées.
- Valoriser les initiatives et leurs auteurs.
- Montrer que la transition écologique est aussi une véritable opportunité d'inventer ou de développer de nouvelles démarches, personnelles et collectives, qui respectent notre environnement et ne menacent pas le climat.

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER MAIS
MANQUEZ D'INSPIRATION ?**

CONSULTEZ LES PROJETS 2021 SUR
JEPARTICIPE.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

**POUR TOUTE QUESTION OU INFORMATION
COMPLÉMENTAIRE**

N'HÉSITEZ PAS À NOUS LAISSER UN MESSAGE !

CONTACT :

ALEXANDRA PERRIN
03 81 61 61 21

ALEXANDRA.PERRIN@BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

4. SQUARE CASTAN
CS 51857
25031 BESANÇON CEDEX

À VOUS DE JOUER !

DÉPOSEZ VOS PROJETS
JUSQU'AU 28 MARS 2022



jeparticipe.bourgognefranche.comte.fr

À VOUS DE JOUER !

**VOUS AGISSEZ LOCALEMENT POUR PRÉSERVER
LE CLIMAT, L'ENVIRONNEMENT ?**

**VOUS AVEZ UN PROJET ET CHERCHEZ LE
FINANCEMENT POUR LE RÉALISER ?
PARTICIPEZ AU FESTIVAL DES SOLUTIONS
ÉCOLOGIQUES DANS TOUT LE TERRITOIRE,
DU 24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2022.**

**LA RÉGION FINANCERA VOTRE PROJET
JUSQU'À 22 000 €***

PRÉSENTEZ VOS INITIATIVES ÉCOLOGIQUES /
PROPOSEZ UN ÉVÉNEMENT
AVANT LE 28 MARS 2022



jeparticipe.bourgognefranche.comte.fr

**QUI ?**

- Particulier
- Association
- Collectivité / établissement public
- Entreprise
- Établissement scolaire, de l'enseignement supérieur et de la formation

QUAND ?

Du samedi 24 septembre au dimanche 2 octobre 2022.

OÙ ?

Dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.

THEMATIQUES

Les thématiques des projets sont variées :

- Agriculture, forêt
- Aménagement du territoire
- Bâtiments durables
- Biodiversité, environnement
- Économie circulaire
- Économie sociale et solidaire
- Financement participatif
- Formation/enseignement
- Industrie
- Transition énergétique, énergies renouvelables
- Transport/mobilité
- Usages

Je souhaite **ORGANISER UN ÉVÉNEMENT** pendant le Festival avec une aide en fonctionnement pour réaliser mon projet



Portes ouvertes, présentation d'action, formation, sensibilisation grand public, fête, randonnée, dégustations, conférences, débats, exposition, spectacle, autre...



L'aide est destinée à couvrir tout ou partie des frais
FORFAIT : 500-1000-1500 OU 2000€ selon l'intérêt du projet (sur la base de devis et d'un budget prévisionnel)

Je souhaite **FINANCER MON PROJET EN INVESTISSEMENT**



Travaux, aménagement, gros équipement, matériel neuf ou d'occasion, réalisations diverses (y compris à partir de matériel de réemploi)... L'aide est destinée à financer la réalisation d'un projet concret et innovant, d'intérêt collectif. Il sera présenté lors du festival, quel que soit son état d'avancement.



Calcul de l'aide sur la base de devis et d'un budget prévisionnel : **1 500 À 20 000€** selon l'intérêt du projet

Je ne cherche pas de financement mais je souhaite bénéficier de la communication du festival pour valoriser mon initiative.



Inscrivez-vous également via la plateforme !

24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE : FESTIVAL DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

17 juin
vote des projets retenus par les élus

Début mai
sélection des projets par le jury

Instruction des dossiers jusqu'au
28 avril
évaluation de la pertinence et de la faisabilité selon des critères prédéfinis

28 mars
date limite de dépôt sur la plateforme :

jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr



QUE SE PASSE-T-IL CONCRÈTEMENT ENTRE LE 24 SEPTEMBRE ET LE 2 OCTOBRE 2022 ?

Chaque porteur de projet organisera pendant le Festival une action dans son territoire pour présenter au grand public sa solution écologique. La Région organisera également des conférences, rencontres-débats autour de nombreux intervenants et experts.

La Région s'engage à répertorier l'ensemble des projets retenus dans un programme dédié et à communiquer sur le Festival des solutions écologiques pour valoriser chaque initiative retenue. Chaque organisateur d'événement recevra également un kit de communication personnalisable pour communiquer au plus près de son territoire.

Vous pouvez demander à la fois une aide en investissement et en fonctionnement. Les porteurs de solutions de 2021 peuvent déposer une demande en 2022, mais sur un projet différent. Certains projets sont susceptibles d'être réorientés vers d'autres dispositifs d'aides de la Région plus en adéquation avec leur demande et plus avantageux.